

Stratégie nationale d'adaptation du Canada Table Consultative

Économie forte et résiliente



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

EC21309.08

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2022

Also available in English



Stratégie nationale d'adaptation du Canada

TABLE CONSULTATIVE – ÉCONOMIE FORTE ET RÉSILIENTE

10 janvier 2022

Contexte

Les cinq tables consultatives feront progresser les travaux en deux phases. La phase 1 sera axée sur l'élaboration de **cibles transformationnelles** pour assurer un avenir résilient pour le Canada, et d'**objectifs à moyen terme** pour favoriser l'atteinte de ces cibles. La phase 2 sera axée sur l'établissement de mesures à court terme pour atteindre ces objectifs, y compris une discussion sur les indicateurs de rendement et les structures de rapport. Les rapports de la phase 1 orienteront l'ensemble de la Stratégie nationale d'adaptation en établissant le cadre de cibles et d'objectifs qui façonneront les mesures, le financement et les responsabilités à venir.

Sommaire

Vision

Le Canada s'est engagé à assurer la durabilité tout en mettant l'accent sur l'interdépendance entre l'économie, la société et l'environnement. La prise de décisions proactives en matière de changements climatiques et les mesures d'adaptation favorisent une économie résiliente, protègent les droits ancestraux et assurent des possibilités équitables. Ces transformations ont créé un pays sûr et adaptable qui favorise le bien-être des Canadiens.

Cible transformationnelle

Grâce au leadership, à la collaboration et à la prise de décisions adaptatives, les Canadiens créent une économie qui :

- prévoit et gère les répercussions des changements climatiques, et y réagit;
- reflète la valeur réelle de la nature, et évalue avec exactitude les risques et les coûts liés aux changements climatiques;
- encourage l'investissement dans l'adaptation aux changements climatiques (et l'atténuation de ceux-ci);
- saisit les possibilités sociales et économiques d'un environnement changeant, au pays et à l'étranger;
- est juste, équitable et habilitante pour les communautés, les peuples autochtones et les secteurs vulnérables.

Objectifs à moyen terme

1. Intégrer les coûts et les avantages des **actifs naturels** dans les politiques et les investissements résilients aux changements climatiques.
2. Élaborer l'**analyse de rentabilisation de l'adaptation** par la recherche et la diffusion des connaissances.
3. Créer les bonnes mesures **incitatives** (et éliminer les éléments dissuasifs) pour favoriser l'**adaptation proactive**.
4. Soutenir le **développement des connaissances et des compétences** pour préparer une main d'œuvre compétente, diversifiée et adaptable.
5. Attirer des **investissements** dans l'adaptation par le leadership et la collaboration.

Introduction

Les Canadiens constatent et subissent déjà les effets dévastateurs des changements climatiques. Le climat du Canada se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, et trois fois plus rapidement dans le Nord. Partout au pays, les répercussions des changements climatiques touchent nos collectivités, notre économie et notre environnement et représentent des risques graves pour notre santé et notre bien-être.

De toute évidence, en plus des efforts visant à réduire les émissions et à limiter les effets des changements climatiques, le Canada doit déployer des efforts pour s'adapter aux répercussions actuelles et futures. Des mesures opportunes et cohérentes à l'échelle du Canada seront essentielles pour s'attaquer à l'ampleur et à la complexité de cette réalité des changements climatiques, et pour veiller à ce que les Canadiens puissent survivre et prospérer à l'avenir. La coordination des efforts et des investissements entre les nombreux acteurs qui font progresser l'adaptation au Canada offre l'occasion d'améliorer la coopération, d'utiliser les ressources plus efficacement et d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'adaptation.

Le Canada élabore sa première Stratégie nationale d'adaptation

En décembre 2020, dans le cadre du [Plan climatique renforcé : Un environnement sain et une économie saine](#), le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer la première [Stratégie nationale d'adaptation](#) du Canada avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les peuples autochtones et d'autres partenaires clés. La Stratégie nationale d'adaptation offre la possibilité de réunir les intervenants de partout au Canada grâce à des priorités communes, à des mesures cohérentes et à une approche pancanadienne de réduction des risques liés aux changements climatiques.

Les **changements climatiques** sont un enjeu complexe qui touche les aspects sociaux, environnementaux et économiques de nos vies. Il faut prendre des **mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre** pour réduire l'ampleur des changements climatiques, ainsi que des mesures **d'adaptation et de résilience**, afin de s'adapter aux nouvelles conditions et aux répercussions de notre climat changeant, et de tirer parti des possibilités liées au climat. Des travaux sur l'adaptation aux changements climatiques sont en cours (à tous les ordres de gouvernement, organisations autochtones, industrie, entreprises, groupes sans but lucratif, milieu universitaire, jeunesse, etc.), **mais des mesures plus efficaces et transformatrices sont nécessaires pour suivre le rythme des répercussions croissantes des changements climatiques**. Compte tenu de la vaste portée de cet enjeu et de la diversité des personnes qui participent aux solutions possibles, une Stratégie nationale d'adaptation (SNA) est requise de toute urgence pour fournir une feuille de route solide et coordonnée afin de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et de renforcer la résilience à l'échelle du Canada.

La SNA a pour objectif de :

- Établir une **vision commune** pour la **prise de mesures urgentes** en matière de résilience climatique au Canada
- Déterminer les **principales priorités** pour assurer une **collaboration accrue et la mise en œuvre de mesures précoce**s
- Établir un **cadre pour les cibles et les jalons qui permettra de mesurer les progrès** à l'échelle nationale.

Le but ultime de cette stratégie est d'harmoniser les mesures collectives et individuelles afin d'**accélérer le rythme, la portée et l'efficacité des mesures d'adaptation** nécessaires pour répondre à l'urgence de ce défi.

Qu'est-ce qu'une économie forte et résiliente?

Dans le contexte de la SNA, une « économie forte et résiliente » désigne le **renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité** aux répercussions des changements climatiques sur les Canadiens et les secteurs économiques et financiers individuels du Canada. Une économie forte et résiliente reconnaît les possibilités et prend des mesures proactives pour mettre en œuvre des mesures de résilience. Pour bâtir une économie forte et résiliente qui offre également une bonne qualité de vie, le Canada devra continuer à progresser vers une société plus prospère, inclusive et durable. La crise des changements climatiques aura une incidence directe et indirecte sur la santé et le bien-être des personnes et des collectivités et, par conséquent, sur la main-d'œuvre du pays, en raison de la nécessité de former et de recycler les travailleurs pour répondre aux besoins du marché du travail dans les secteurs en croissance. En plus des risques liés à l'adaptation, les secteurs économiques devront relever les défis liés à l'atténuation de leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la transition vers une économie carboneutre. Ces facteurs sont de plus en plus importants pour le rendement à long terme des entreprises individuelles, car les investisseurs et les prêteurs accordent de plus en plus d'importance aux considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans leurs décisions de financement.

Les **risques liés aux changements climatiques** qui menacent considérablement de perturber les activités des différents secteurs économiques du Canada **sont souvent de nature transversale**. Les répercussions des changements climatiques peuvent toucher certains secteurs et certaines régions de façon plus importante, comme les répercussions importantes de la pandémie de COVID-19 sur les secteurs du transport aérien, ferroviaire et des services au Canada, et les feux de forêt sur les collectivités et les secteurs des ressources naturelles du Canada. Bon nombre de ces secteurs et régions doivent également tenir compte des droits issus de traités et des répercussions sur les communautés autochtones. De plus, ils peuvent profiter des connaissances et de l'expérience que ces collectivités apportent à la gestion des ressources, à la création d'emplois et à la résilience des collectivités. De nombreux risques transversaux seront également abordés au sein des quatre autres tables consultatives de la SNA; toutefois, les secteurs économiques individuels peuvent avoir des besoins particuliers pour réagir efficacement à ces risques. L'adaptation des secteurs économiques individuels du Canada aux répercussions des changements climatiques **nécessitera des efforts de collaboration pour relever les défis transversaux et uniques auxquels fait face chacun des secteurs**. Les sous-thèmes décrits ci-dessous sont des composantes d'une économie forte et résiliente.

Sous-thèmes d'une économie forte et résiliente

Sept secteurs clés ont été déterminés dans le [Rapport sur les enjeux nationaux du Canada](#) comme étant particulièrement vulnérables aux répercussions des changements climatiques. Ils touchent tous des ressources, des opérations et des connexions qui sont exposées au vaste climat canadien. Bien que ces secteurs soient habitués à faire face aux tendances historiques, le rythme des changements climatiques les oblige à s'adapter aux répercussions nouvelles, plus fréquentes et plus extrêmes des changements climatiques. Le passé n'est plus gage de l'avenir, et les nouveaux événements sont de plus en plus probables. Comme la pandémie de COVID-19 l'a illustré, les événements mondiaux peuvent avoir de vastes répercussions économiques, par exemple des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Les changements climatiques pourraient avoir des répercussions encore plus profondes. L'adaptation est nécessaire dans des domaines comme les finances, les placements et la souscription d'assurance pour soutenir les comportements et les produits qui

améliorent la résilience. La **table consultative a exploré chaque sous-thème, discutant à la fois des répercussions des changements climatiques et des solutions possibles**, en mettant l'accent sur les leviers et les mécanismes disponibles pour appuyer une action concertée visant à créer un pays plus résilient.

Les principaux secteurs économiques touchés par les changements climatiques sont la foresterie, les pêches, l'agriculture, les mines, l'énergie, les transports et le tourisme.

L'importance économique de ces secteurs est amplifiée à la fois à l'échelle locale, puisque de nombreuses collectivités canadiennes tirent une grande partie des revenus d'emploi de ces secteurs, et à l'échelle mondiale, où le Canada figure parmi les chefs de file mondiaux en matière d'exportation de produits agricoles, forestiers et minéraux. Il s'agit également d'une occasion de veiller à ce que les droits ancestraux soient respectés et protégés. Le secteur forestier est confronté à des épidémies de ravageurs, à des feux de forêt, à des sécheresses, à des inondations, à des glissements de terrain, à des restrictions d'accès et à des changements à long terme de la composition des espèces; les températures océaniques et la chimie affectent déjà les populations d'espèces aquatiques; et le confinement des résidus dans un climat changeant est une préoccupation majeure pour le secteur minier. Bien que l'agriculture puisse bénéficier de saisons de croissance plus longues, elle sera également confrontée à des conditions météorologiques extrêmes, à une sécheresse prolongée, à des ravageurs et à des maladies. Les changements climatiques influent sur la demande d'énergie et sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de l'exploration et de la production au transport et à la distribution. Les réseaux de transport sont vulnérables aux changements lents et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Il y a aussi des effets dominos, avec des répercussions sur la foresterie, l'exploitation minière et l'agriculture qui ont une incidence sur la quantité de marchandises à transporter. L'accès pendant les mois d'hiver et le tourisme nordique sont particulièrement sensibles à la variabilité climatique.

Travail et emploi

Les répercussions des changements climatiques et l'adaptation à ces changements auront une incidence sur de nombreux aspects de la main-d'œuvre et de l'emploi, y compris la sécurité des travailleurs, la disponibilité des emplois et la viabilité des collectivités tributaires des ressources. Par exemple, des mesures d'adaptation sont nécessaires pour s'adapter à l'exposition accrue des travailleurs à la chaleur et aux maladies à transmission vectorielle. Les mesures de lutte contre les changements climatiques continueront d'avoir des répercussions directes et indirectes sur les emplois, les secteurs et les professions. Par exemple, il y aura des changements dans la répartition régionale des emplois dans les industries sensibles au climat, certaines professions diminueront tandis que d'autres augmenteront, et de nouveaux emplois devront être créés. Il y aura une demande accrue de travailleurs possédant les compétences nécessaires pour planifier et mettre en œuvre des solutions d'adaptation dans tous les secteurs, des ressources naturelles aux finances et à l'assurance. Par conséquent, le fait de comprendre les compétences requises et d'offrir aux gens des occasions d'acquérir des aptitudes et des compétences propres à l'adaptation appuiera cette transition vers une économie plus résiliente et adaptable aux changements climatiques.

Commerce et chaînes d'approvisionnement

Le Canada dépend du commerce international, et subira de plus en plus les effets économiques des conditions météorologiques extrêmes liées au climat ainsi que des répercussions des changements climatiques et des efforts d'adaptation ailleurs dans le monde, surtout lorsque de proches partenaires commerciaux sont touchés. Comme les événements récents l'ont fait remarquer, les chaînes

d'approvisionnement ont un rôle clé à jouer pour assurer la sécurité et le bien-être des Canadiens. Tant à l'échelle internationale que nationale, le transport des marchandises dépend de la résilience des systèmes et des modes de transport et des liens qui les relient. Pour s'adapter aux nouvelles conditions et maintenir des chaînes d'approvisionnement efficientes, il faut une main-d'œuvre efficace et adaptable, car les pénuries de main-d'œuvre peuvent entraîner des inefficacités au sein des chaînes d'approvisionnement. Des chaînes d'approvisionnement solides et résilientes sont essentielles pour soutenir de multiples secteurs économiques et sociaux.

Finances et investissements

Les changements climatiques présentent des risques et des possibilités pour les investissements et la gestion des actifs actuels, à moyen et à long terme. Une meilleure compréhension des risques liés au climat et de leurs répercussions financières a entraîné l'adoption de divulgations volontaires liées au climat, ce qui a donné lieu à de nouvelles réglementations concernant les informations obligatoires sur le climat dans de nombreuses administrations, dans le but de normaliser et de comparer les exigences et les approches en matière de divulgation de renseignements financiers liés au climat. La Banque du Canada et le Bureau du surintendant des institutions financières, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et les gestionnaires d'actifs comme Blackrock ont signalé la nécessité d'en faire plus pour réglementer et normaliser les approches qui permettent de déterminer, d'évaluer et de divulguer les répercussions financières des risques physiques et transitoires liés aux changements climatiques. En l'absence de normes fédérales, les administrations qui exigent une divulgation obligatoire ont exprimé des préoccupations au sujet de la possibilité d'une « fuite de capitaux » en raison des divulgations financières liées au climat, car les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels sont tenus d'évaluer et de rendre compte des risques liés aux changements climatiques dans leurs stratégies d'entreprise et d'investissement ainsi que dans leurs rapports financiers annuels. À l'inverse, la transparence et des stratégies crédibles pour saisir les occasions liées au climat, comme de nouveaux investissements à faibles émissions de carbone, et des stratégies qui réduisent les risques liés au climat présentent un avantage concurrentiel.

Assurances

L'industrie de l'assurance et de la réassurance est un partenaire clé dans la gestion de la gravité et de la fréquence croissantes des risques chroniques et aigus liés aux changements climatiques, comme les inondations, les feux de forêt, les vagues de chaleur, les ouragans, la sécheresse et l'élévation du niveau de la mer, ainsi que des pertes assurées correspondantes. Le secteur de l'assurance multirisque et de la réassurance a déterminé, mesuré et géré les risques liés au climat comme étant au cœur de son modèle d'affaires, et a donc modélisé ces risques depuis des décennies, en plus d'avoir élaboré des produits d'assurance novateurs et des stratégies publiques-privées pour aider les entreprises, les gouvernements et les particuliers à assurer et à gérer le risque et à financer une résilience accrue.

Par exemple, les inondations de 2013 dans le sud de l'Alberta ont amené les assureurs à élargir leur couverture pour inclure les dommages causés par les inondations de surface, qui n'étaient pas disponibles auparavant au Canada. La disponibilité d'une assurance contre les inondations améliore la résilience aux changements climatiques en incitant les propriétaires à réduire leur propre exposition aux risques d'inondation et en partageant les coûts de rétablissement liés aux inondations. Les gouvernements locaux et provinciaux peuvent également protéger leur propre résilience financière en souscrivant une assurance contre les risques de catastrophe, ce qui peut permettre un paiement rapide à la suite d'un événement

météorologique extrême pour financer leurs efforts de rétablissement et de restauration. De nouveaux produits d'assurance axés sur les changements climatiques, comme les solutions axées sur la nature, sont en cours d'élaboration en tant que modèles d'assurance paramétriques qui peuvent protéger les obstacles naturels (p. ex., les terres humides) et investir dans leur résistance afin d'atténuer les risques liés aux changements climatiques. Des recherches menées par la Banque des règlements internationaux ont révélé que si les catastrophes naturelles majeures ont des effets négatifs importants sur l'activité économique et la souffrance humaine, ce sont surtout les pertes non assurées liées aux catastrophes qui entraînent les coûts macroéconomiques subséquents. Toutefois, les événements climatiques de plus en plus graves et fréquents ne peuvent pas être tolérés indéfiniment par le secteur de l'assurance. Il y a des seuils où les coûts dépasseront les secteurs public et privé pour ce qui est de l'aide en cas de catastrophe, de la réparation et du remplacement des infrastructures et des paiements d'assurance. L'atténuation de l'ampleur des changements climatiques au moyen de stratégies de carboneutralité jumelées à des mesures publiques-privées pour s'adapter et renforcer la résilience aidera à éviter les risques financiers pour les systèmes financiers et d'assurance du Canada.

Vision

Le Canada s'est engagé à assurer la durabilité tout en mettant l'accent sur l'interdépendance entre l'économie, la société et l'environnement. La prise de décisions proactives en matière de changements climatiques et les mesures d'adaptation favorisent une économie résiliente, protègent les droits ancestraux et assurent des possibilités équitables. Ces transformations ont créé un pays sûr et adaptable qui favorise le bien-être des Canadiens.

Cible transformationnelle

Grâce au leadership, à la collaboration et à la prise de décisions adaptatives, les Canadiens créent une économie qui :

- prévoit et gère les répercussions des changements climatiques, et y réagit;
- reflète la valeur réelle de la nature, et évalue avec exactitude les risques et les coûts liés aux changements climatiques;
- encourage l'investissement dans l'adaptation aux changements climatiques (et l'atténuation de ceux-ci);
- saisit les possibilités sociales et économiques d'un environnement changeant, au pays et à l'étranger;
- est juste, équitable et habilitante pour les communautés, les peuples autochtones et les secteurs vulnérables.

En décrivant la destination souhaitée, la vision vise à tracer la voie vers ce changement. Elle met en évidence le concept de durabilité, où l'accent n'est pas seulement mis sur la croissance, mais sur une économie plus équilibrée qui valorise les ressources et les autres services fournis par nos écosystèmes. En cette période de transition, le changement est inévitable. Nous pouvons donc choisir d'utiliser cette occasion de façon proactive pour créer un monde plus durable et plus équitable.

Afin de réaliser cette vision, le Canada s'est engagé à prendre des mesures urgentes pour maintenir un climat stable et renforcer la résilience par des mesures précoce d'adaptation aux changements climatiques, tout en réduisant au minimum les répercussions sociales et économiques négatives sur le bien-être et la viabilité économique des collectivités, des infrastructures et des systèmes économiques et financiers du Canada. En intégrant de façon proactive les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans notre processus décisionnel en matière d'investissement et de politiques dans les secteurs public et privé, les mesures d'adaptation aux changements climatiques appuieront une économie juste et équitable résiliente aux changements climatiques, y compris les droits et les possibilités des Autochtones. Cette transformation doit comprendre des progrès opportuns mesurés à des intervalles précis et mis à jour à mesure que nos connaissances et notre compréhension augmentent.

La cible transformationnelle correspond à l'ampleur du changement requis pour réaliser la vision souhaitée. Pour nous orienter vers une économie qui accorde une plus grande importance à la durabilité, nous devons inclure des éléments de financement durable, de technologie durable et d'économie comportementale. Dans cette économie, les Canadiens sont en mesure d'attribuer une valeur à la nature, y compris les ressources naturelles et les valeurs holistiques (santé, loisirs, liens avec la terre, services écosystémiques) qu'elle offre. Une économie forte et résiliente est une économie qui soutient des personnes en santé et résilientes, et qui repose sur des ressources naturelles saines et résilientes. Le Canada a créé un marché du travail et une politique sociale résilients qui font en sorte que l'économie

canadienne offre un travail et des moyens de subsistance sécuritaires et gratifiants. La structure économique favorise un partage équitable des risques, des avantages et des coûts liés aux changements climatiques afin que toutes les régions disposent de chaînes d'approvisionnement, d'énergie et de services sûrs.

Objectifs à moyen terme

Les idées présentées dans cette section sont regroupées en fonction des principaux défis à relever pour accélérer l'adaptation, et bâtir une économie forte et résiliente. Chaque thème comprend une description du défi et des objectifs pour guider la mise en œuvre des solutions. À noter que les acteurs qui mettront en œuvre la solution détermineront la nature exacte des solutions et des objectifs. La prochaine phase de l'élaboration de la SNA comprendra des mesures, avec des détails sur qui et comment les objectifs seront atteints.

1. Intégrer les coûts et les avantages des actifs naturels dans les politiques et les investissements résilients aux changements climatiques.

Une économie forte et résiliente est une économie qui valorise tout le capital naturel, y compris les actifs naturels qui fournissent des intrants de ressources naturelles et des services environnementaux pour la production économique ainsi que des services écosystémiques culturels et spirituels. Les secteurs des ressources naturelles fournissent des biens et des services tout en contribuant à l'économie de nombreuses collectivités tributaires des ressources partout au Canada. Les services que fournissent les écosystèmes (y compris les vivres, la qualité de l'air et de l'eau, les avantages connexes de la biodiversité, la régulation du climat, le captage et le stockage du carbone et la protection contre les inondations) sont déjà menacés par les changements climatiques. Les collectivités canadiennes qui dépendent principalement des ressources naturelles (comme les collectivités autochtones, rurales et nordiques) sont plus vulnérables à ces changements dans les services écosystémiques. Il faut faire davantage pour améliorer la façon dont la société comprend et détermine la valeur du capital naturel et les avantages qu'il procure, ainsi que le rôle de la gestion des terres pour contribuer à cette valeur. Les répercussions de la variabilité naturelle et des changements climatiques sur les ressources naturelles et les services écosystémiques ne sont pas entièrement comprises ni prises en compte dans nos systèmes économiques actuels.

L'intégration de l'évaluation du capital naturel dans la prise de décisions assurera la durabilité de notre climat, de nos écosystèmes, de nos secteurs économiques, de notre système financier et des collectivités qui en dépendent. Cette évaluation devrait comprendre le coût des risques, des avantages et des possibilités liés aux changements climatiques, le rôle des solutions axées sur la nature pour minimiser les risques liés aux changements climatiques et les répercussions des changements climatiques sur le capital naturel. Une évaluation holistique du capital naturel devra réunir plusieurs visions du monde, y compris les connaissances et les économies autochtones, pour aider à saisir les valeurs non marchandes et intrinsèques (comme l'extraction par opposition à la conservation ou à la gestion des ressources et le droit inhérent de la nature d'exister). Sans adaptation, nous ne pouvons pas supposer que nos écosystèmes continueront d'offrir les avantages sur lesquels nous avons compté dans le passé. L'objectif à moyen terme devrait utiliser les connaissances et les cadres existants sur l'évaluation du capital naturel (qui sont nombreux à l'échelle mondiale) comme point de départ plutôt que de réinventer la roue. Il est important d'intégrer la valeur dérivée des actifs naturels dans les analyses coûts-avantages afin d'éclairer la prise de décisions et d'aider à établir l'ordre de priorité des investissements. Les secteurs public et privé doivent investir dans les données, les outils, les processus et les mécanismes pour faire face à l'incertitude liée à l'anticipation des répercussions et des risques liés aux changements climatiques.

Objectifs et mesures préliminaires :

- Créer un cadre qui peut être utilisé par les entités publiques et privées pour déterminer et intégrer le coût régional des répercussions des changements climatiques sur les ressources naturelles, les collectivités et les services écosystémiques dans les stratégies, la prise de décisions et les investissements afin que les gouvernements, les sociétés et les institutions financières rendent compte de la façon dont elles ont intégré les coûts et les avantages des risques liés au climat. Cela sera appuyé par des **systèmes de données et des cadres de production de rapports**, éclairés par la science, les scénarios de risque climatique, et les connaissances et la recherche autochtones et traditionnelles. Cette comptabilité doit rapprocher les coûts financiers réels de ces répercussions ou les traduire en d'autres termes qui favorisent la clarté des risques et des possibilités.
 - Il faut prendre en compte les titres de compétence en matière de durabilité pour être concurrentiel sur le marché.
 - Il y a une possibilité d'établir un lien avec les travaux du Recensement de l'environnement de Statistique Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada
- Créer des **politiques qui exigent ou intègrent la durabilité climatique et l'atténuation des risques environnementaux tout au long du cycle de vie des produits de ressources naturelles** pour stimuler l'investissement et l'innovation dans les pratiques commerciales.
- Créer un **financement public et privé et des mesures incitatives** pour stimuler l'investissement dans les infrastructures naturelles et les systèmes naturels – comme la restauration des barrières côtières naturelles et des terres humides pour atténuer les inondations – qui augmente d'année en année jusqu'à ce que les objectifs de résilience et d'adaptation soient atteints. Par exemple, aider les municipalités et les collectivités à atténuer les risques comme les ondes de tempête, les inondations et la sécheresse afin de protéger les collectivités et leur qualité de vie. Les mécanismes de financement peuvent comprendre le financement public-privé novateur, l'assurance et des solutions axées sur la nature.
 - Examiner les normes comptables du secteur public et les efforts continus pour déterminer si la clause d'interdiction sera supprimée de manière à permettre aux entités du secteur public de reconnaître le capital naturel comme un actif dans leur bilan.
- **Renforcer la capacité scientifique et les connaissances traditionnelles** en matière d'approches pour modéliser les scénarios climatiques par région, et les risques et chocs connexes prévus (c.-à-d. les vagues de chaleur, les ouragans, la température de la surface de la mer et les feux de forêt) ainsi que les conséquences connexes afin que nous puissions mieux planifier et intervenir en cas d'événements catastrophiques. Déterminer les besoins pour appuyer une divulgation transparente et normalisée des risques climatiques. Les petites entreprises en particulier pourraient avoir besoin de plus de soutien à court terme pour renforcer leurs capacités et leurs connaissances.
- Élaborer la notion de **scénarios pour gérer l'incertitude** à l'aide de l'apprentissage automatique et de l'IA afin d'exploiter efficacement le meilleur de la communauté de recherche de l'analyse de scénarios pour orienter la prise de décisions.

Considérations transversales :

- Utiliser l'état régénératif de la nature pour aider les écosystèmes à se rétablir [Table sur l'environnement naturel florissant]

2. Élaborer l'analyse de rentabilisation de l'adaptation par la recherche et la diffusion des connaissances

Pour encourager les mesures d'adaptation, il faut mieux comprendre les avantages et les coûts de l'inaction. De même, l'adaptation doit être considérée comme un avantage, et non seulement comme un coût, car l'adaptation est un investissement dans la résilience qui aide à assurer la continuité des services et la sécurité pour les Canadiens.

Pour élaborer l'analyse de rentabilisation de l'adaptation, il est essentiel d'aller au-delà des considérations monétaires à court terme des coûts et des avantages pour adopter des perspectives holistiques et à long terme. Pour ce faire, nous devons accroître les connaissances et les données mises à la disposition des décideurs afin qu'ils puissent comprendre la situation dans son ensemble au-delà du court terme. Ce processus devrait être appuyé par des investissements dans la science et la recherche nécessaires pour comprendre les vulnérabilités, les possibilités et les risques intersectoriels intégrés (surtout à moyen et à long terme), ainsi que par des investissements dans la diffusion des connaissances et des données. Ensuite, nous avons besoin de politiques mises à jour qui appliquent de bonnes pratiques d'adaptation et de réponse aux changements climatiques, en mettant ces connaissances en pratique et en ajustant l'environnement réglementaire et politique au besoin.

Objectifs et mesures préliminaires :

- **Recueillir et diffuser des données appropriées, compréhensibles et transparentes** qui révèlent des vulnérabilités et des possibilités climatiques globales et transversales, et qui rendent l'analyse de rentabilisation de l'adaptation claire. Utiliser ces connaissances pour établir et communiquer des mesures claires du succès.
 - Le Centre canadien des services climatiques continuera de fournir et d'améliorer l'accès à de l'information climatique faisant autorité, adaptée pour appuyer la prise de décisions en matière d'adaptation dans de multiples secteurs transversaux.
- **Soutenir la recherche et la planification qui examinent les vulnérabilités** et fournissent une gamme d'options comportant différents coûts et exigences qui peuvent soutenir les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas la capacité d'entreprendre ce genre d'évaluations.
- **Soutenir la recherche axée sur les répercussions sur notre infrastructure sociale**, qui devra également s'adapter à mesure que nous continuerons de subir les répercussions des changements climatiques. Il faut comprendre que les répercussions seront réparties de façon inégale et que si nous n'adaptons pas notre infrastructure sociale, ces inégalités s'aggraveront.
- **Examiner les pratiques comptables** utilisées pour faire ou ne pas faire les analyses de rentabilisation pour l'adaptation, c.- à- d. de sorte que les calculs de la valeur actualisée nette ne puissent pas être utilisés pour éviter les mesures nécessaires dans le présent en actualisant les coûts à l'avenir.
- **Veiller à ce que les assureurs disposent des renseignements nécessaires pour évaluer adéquatement les risques climatiques**, et attribuer des polices et des primes qui reflètent ces risques.
- Fournir des programmes et des incitatifs aux secteurs pour qu'ils **créent et partagent des pratiques de gestion exemplaires pour les pratiques d'adaptation aux changements climatiques** qui appuient les grands objectifs d'affaires et de durabilité.
- Cibler les industries, les régions rurales et les environnements à risque élevé, et travailler à partir de la base pour qu'il y ait une adhésion là où c'est le plus important.

3. Créer les bonnes mesures incitatives (et éliminer les éléments dissuasifs) pour favoriser l'adaptation proactive.

Il est de plus en plus évident qu'il est plus économique d'investir dès le départ pour s'adapter et devenir plus résilient que de payer après coup. Cependant, il est difficile de motiver les gens à faire ces investissements maintenant afin d'éviter des événements négatifs plus tard. De plus, certains programmes d'aide gouvernementale et certaines solutions d'assurance peuvent, par inadvertance, aider les gouvernements et les entreprises à maintenir le statu quo plutôt que de prendre des mesures proactives pour s'adapter et accroître leur résilience.

Les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux, et locaux) et le secteur privé doivent collaborer pour mettre en pratique les connaissances en matière d'adaptation et s'assurer que des incitatifs adéquats sont en place pour une action proactive. Pour ce faire, il faudra déterminer les éléments dissuasifs existants, déterminer les outils et les leviers dont dispose le gouvernement fédéral pour encourager l'adaptation et le renforcement de la résilience dans les secteurs public et privé, et mettre en œuvre des normes de reddition de comptes pour veiller à ce que les objectifs soient atteints.

Objectifs et mesures préliminaires :

- À la suite des travaux sur l'analyse de rentabilisation de l'adaptation, **examiner l'environnement réglementaire et stratégique** afin de cerner les éléments dissuasifs de prendre des mesures proactives, et d'utiliser les outils et les leviers disponibles (comme les subventions, les incitatifs fiscaux et la réglementation) pour corriger ces distorsions et harmoniser les structures du marché avec les objectifs à long terme liés à l'adaptation, à la résilience et à l'équité.
- **Soutenir les collectivités, les petites et moyennes entreprises et les groupes vulnérables** afin qu'ils aient accès au financement climatique requis pour soutenir l'adaptation et le renforcement de la résilience, en particulier ceux qui sont touchés par les transitions économiques.
- **Harmoniser les structures de réglementation et de marché** pour permettre la prise de décisions appropriées en matière de police d'assurance, notamment en établissant et en faisant la promotion de produits d'assurance et de politiques gouvernementales qui offrent des incitatifs (y compris des rabais, des réductions de primes) pour faire des investissements proactifs dans la modernisation de l'adaptation aux changements climatiques et dans la réduction des risques liés aux changements climatiques pour l'environnement naturel et bâti.
- Offrir des mesures incitatives aux compagnies de chemin de fer pour qu'elles investissent dans des infrastructures de transport résilientes aux changements climatiques, et aux expéditeurs pour qu'ils passent à un mode de transport différent afin de réduire les émissions en aval.
- Pour réduire le risque de crédit financier, **investir dans des mesures d'adaptation et d'atténuation adaptées au climat** pour les municipalités et les petites collectivités. Ces mesures devraient être éclairées par des évaluations de la vulnérabilité et des risques futurs et des scénarios coûts-avantages dans le contexte intégré plus vaste.
- Le financement gouvernemental pour l'innovation et le soutien du secteur privé devraient exiger des plans d'adaptation et de réduction des GES dans le cadre du processus de financement.
- **Mettre en œuvre ou améliorer les normes de déclaration** pour s'assurer que ces éléments dissuasifs sont retirés des structures du marché, et que les gouvernements et les entreprises apportent des améliorations mesurables en matière d'adaptation et de renforcement de la résilience.
- Affecter des fonds à l'innovation pour soutenir les entreprises touchées par les changements climatiques afin de les inciter à innover plutôt que de compter sur le statu quo.

4. Soutenir le développement des connaissances et des compétences pour préparer une main-d'œuvre compétente, diversifiée et adaptable.

Pour s'adapter aux changements climatiques, il faut investir dans des emplois de grande qualité pour les Canadiens. À mesure que les répercussions des changements climatiques augmenteront, les mesures d'adaptation auront des effets directs et indirects sur la main-d'œuvre et sur l'endroit où sont requis les emplois (c.-à-d. industries en mutation, création de nouveaux emplois, considérations régionales, etc.). Les travailleurs auront de plus en plus besoin d'un éventail de compétences pour évaluer la vulnérabilité, comprendre les risques, établir les priorités et élaborer des options, puis mettre en œuvre des mesures d'adaptation. De plus, l'adaptation créera de nouvelles possibilités, de nouveaux services, de nouveaux produits et de nouveaux modèles d'affaires, par exemple des données climatiques et la science du climat, l'évaluation des risques, des solutions fondées sur la nature et le financement climatique. La formation des personnes qui entrent sur le marché du travail et de celles qui y sont déjà est essentielle à une transition réussie. Cette transition touchera certains secteurs, travailleurs et régions géographiques différemment des autres; par conséquent, l'approche doit soutenir des possibilités économiques équitables et inclusives pour les travailleurs de l'avenir, en particulier parmi les populations traditionnellement marginalisées dans les secteurs économiques, comme les femmes en général et les femmes autochtones en particulier.

Objectifs et mesures préliminaires :

- Mettre l'accent sur un éventail d'activités axées sur l'industrie, **comme la formation et le perfectionnement des travailleurs**, aider les employeurs à **retenir et à attirer une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée**, et d'autres solutions créatives pour aider les secteurs à répondre aux besoins du marché du travail et aux domaines émergents.
- Utiliser des outils stratégiques, des programmes gouvernementaux, des approches de collaboration, des organisations axées sur la mission et des investissements pour **veiller à ce que les travailleurs actuels et futurs acquièrent les compétences dont ils ont besoin** pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation. Identifier les travailleurs et les collectivités les plus vulnérables afin qu'ils puissent être classés par ordre de priorité pendant les transitions.
 - L'analyse du marché du travail sera un élément clé pour comprendre quelles compétences les travailleurs possèdent actuellement, quels sont les besoins, quelles sont les lacunes et quelles compétences seront nécessaires à l'avenir. Il est important que les travailleurs de tous les secteurs (y compris les entreprises autochtones) participent à l'élaboration des exigences de formation propres au secteur.
 - Exemples d'exigences de formation propres à un secteur :
 - Exiger que les gestionnaires des pêches intègrent l'adaptation aux changements climatiques dans la prise de décisions.
 - Offrir des possibilités de perfectionnement professionnel, élaborées au moyen d'une formation sectorielle. Par exemple, le microcertificat d'adaptation aux changements climatiques de l'Université de la Colombie-Britannique a été conçu pour les forestiers professionnels et les employés du gouvernement.
 - Les comptables doivent être formés aux solutions fondées sur le capital naturel et au financement de la lutte contre les changements climatiques.
- Créer et appuyer des **programmes d'accréditation professionnelle/de micro-titres de compétences et de formation connexe** afin que des compétences en adaptation soient disponibles sur le marché du travail pour accroître la littératie en matière de climat et d'adaptation dans tous les secteurs et tous les emplois, y compris les lacunes et les domaines émergents.

- Accroître la disponibilité des **programmes et des cours d'adaptation aux changements climatiques dans les établissements d'enseignement**. Faire de la sensibilisation à l'adaptation une partie intégrante de l'enseignement secondaire et supérieur.
- Fournir un soutien au fil du temps aux collectivités, aux employeurs et aux travailleurs qui seront directement touchés par les changements climatiques afin de les **aider à se préparer, à s'adapter et à relocaliser éventuellement les entreprises au besoin**. Par exemple, soutenir plus d'emplois liés à des solutions axées sur la nature (gestion des terres humides ou systèmes de drainage urbain).
- **Soutenir les produits d'échange de connaissances scientifiques** qui sont accessibles et utilisables par divers publics afin d'appuyer la littératie climatique.
- Utiliser des structures comme l'ACS+ pour **assurer un accès équitable aux nouvelles possibilités** découlant de l'adaptation (p. ex., les énergies renouvelables), en particulier parmi les populations traditionnellement marginalisées dans les secteurs des ressources naturelles, comme les femmes en général et les femmes autochtones en particulier.

5. Attirer des investissements dans l'adaptation par le leadership et la collaboration.

Pour attirer les investissements nécessaires dans les solutions d'adaptation susmentionnées, plusieurs étapes sont nécessaires. Premièrement, des mesures réglementaires et stratégiques dans les secteurs public et privé devraient être utilisées pour encourager l'évaluation et la divulgation des risques importants posés par les changements climatiques. Deuxièmement, les politiques et les règlements doivent être mis à jour et assouplis pour attirer les investissements et permettre aux gens de s'adapter rapidement aux conditions climatiques changeantes. Enfin, des changements dans la gouvernance et le leadership dans les secteurs public et privé sont nécessaires pour maintenir et accroître l'attrait du Canada en tant que destination pour les investissements.

Parallèlement, la gouvernance devrait être participative, inclusive et représentative, tout en veillant continuellement à ce que tous les groupes participent activement au processus d'adaptation et de transition économique. Ainsi, la transition économique du Canada sera juste.

Objectifs et mesures préliminaires :

- Établir une **divulgation obligatoire des risques et des possibilités liés au climat** pour les entités publiques et privées qui est conforme aux cibles nationales et internationales. Améliorer les divulgations financières en incluant des cibles pour la résilience aux changements climatiques, le financement et l'atténuation des risques. Les exigences en matière de rapports peuvent être mises en œuvre progressivement en fonction de la disponibilité des données, et devraient soutenir et s'harmoniser avec les cibles nationales et la planification de la transition.
- **Examiner les cadres de politique et de gouvernance** pour veiller à ce qu'ils aient la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution rapide des conditions afin que les mesures et les investissements appropriés continuent d'être effectués. Évaluer et réduire les obstacles réglementaires et politiques à la réalisation d'investissements appropriés dans l'adaptation.
- Offrir des mesures incitatives et investir dans des programmes pour **faciliter la collaboration** entre les gouvernements, le milieu universitaire, l'industrie et les organisations non gouvernementales afin d'intégrer les données et les connaissances entourant les investissements fédéraux.

- Faire preuve de leadership dans la **communication de l'importance de l'investissement dans l'adaptation** et de la façon dont cet investissement répond à des cibles co-intégrés.
- Appuyer la **littératie et l'éducation sur les changements climatiques pour les décideurs**, en particulier ceux des milieux financiers et comptables, afin qu'ils puissent appuyer ces efforts en tant que membres clés d'un écosystème professionnel bien informé.

Cibles et objectifs des sous-thèmes économiques

Les sous-thèmes suivants soutiennent une économie forte et résiliente. Les cibles et les objectifs de chacun des sous-thèmes sont ressortis des travaux individuels, des discussions en petits groupes et des discussions plénierées. L'information au sujet des sous-thèmes offre le contexte et les détails qui sous-tendent les cibles et objectifs intégrés ci-dessus.

Foresterie : D'ici 2050, le Canada aura investi dans la science, la formation et les pratiques exemplaires de gestion adaptive des ressources naturelles qui auront abouti à un climat durable et à un pays résilient aux perturbations qui respecte les droits des peuples autochtones, des travailleurs et des collectivités.

Objectifs :

- Le Canada fera des changements de politiques et des investissements qui valorisent la contribution d'un secteur des ressources naturelles prospère à la résilience aux changements climatiques et à une main-d'œuvre florissante, en assurant la conservation des valeurs forestières au moyen d'un éventail de stratégies, y compris la gestion active et durable des forêts et une plus grande reconnaissance des aires de conservation dans les zones forestières aménagées.
- Le secteur forestier du Canada continuera d'attirer des investissements parce que le pays est perçu comme un chef de file en matière d'adaptation et de durabilité, particulièrement en ce qui concerne les critères ESG sur les marchés financiers.
- On mettra en place des politiques qui mettent l'accent sur le cycle de vie complet et les avantages que nos forêts procurent aux travailleurs, à l'économie, à la cohésion sociale et au rétablissement des espèces.
- Le Canada investira dans l'éducation, la recherche et le transfert des connaissances, et il a investi dans l'adaptation de ses pratiques pour assurer une gestion durable des forêts résistantes au climat et aux incendies.
- Tous les plans forestiers comprendront des évaluations de la vulnérabilité aux changements climatiques et des valeurs d'adaptation, et seront intégrés aux stratégies d'adaptation provinciales et territoriales.
- Le secteur forestier aura accès à un approvisionnement hautement prévisible en fibre de bois. L'exploitation et la fabrication seront optimisées en fonction de la valeur des services écosystémiques, des valeurs économiques et de la durabilité, et le secteur forestier sera considéré comme un pilier clé des plans nationaux d'adaptation et d'atténuation.

Pêche : D'ici 2050, les répercussions de l'activité humaine sur les systèmes côtiers, de voies navigables intérieures et de carbone océanique seront prises en compte dans toutes les décisions de gestion des ressources, y compris la pêche, le transport maritime et l'énergie extracôtière.

Objectifs :

- La main-d'œuvre du secteur de la pêche du poisson et des fruits de la mer sera diversifiée, agile et novatrice.
- La gestion des pêches sera adaptive et souple, en tenant compte des conditions changeantes qui soutiennent la croissance qualitative, plutôt que purement quantitative, du secteur.
- Le secteur des pêches bénéficiera d'une répartition équitable des avantages de la pêche du poisson et des fruits de mer.

- La gestion des pêches et les pratiques de gestion de l'eau permettront d'obtenir des résultats durables pour le poisson et les pêches, ainsi que de mettre en place des mesures d'adaptation appropriées et d'investir dans les infrastructures construites et naturelles.

Agriculture : D'ici 2050, le secteur agricole du Canada sera un chef de file mondial fiable en matière d'approvisionnement alimentaire durable.

Objectifs :

- Le secteur agricole sera un chef de file en matière de solutions climatiques naturelles.
- Le secteur agricole sera résilient et durable, et il saisira les occasions d'accroître la croissance du marché.

Exploitation minière : D'ici 2050, le secteur minier du Canada se sera positionné comme un fournisseur sûr et respecté de minéraux et de métaux, grâce à des pratiques durables, équitables et inclusives, dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des matériaux à l'appui de la transformation vers une économie verte.

Objectifs :

- Le secteur minier canadien sera viable à l'échelle locale, régionale et internationale.
- Le secteur minier et les collectivités axées sur les ressources seront plus résilients et tiendront compte des différences régionales.
- Le Canada fera des investissements qui valoriseront la contribution d'un secteur minier fort et résilient aux technologies propres pour atteindre la carboneutralité et une main-d'œuvre prospère.

Énergie : D'ici 2050, le secteur canadien de l'énergie aura adapté ses activités et son infrastructure aux répercussions des changements climatiques, assurant ainsi sa résilience aux perturbations liées aux conditions météorologiques.

Objectifs :

- Le système énergétique du Canada permettra un accès abordable, fiable et équitable à toutes les collectivités et à toutes les populations, tout en maintenant un niveau élevé de qualité de l'environnement.
- Les systèmes financiers, juridiques, réglementaires et de marché permettront d'investir dans la production, la distribution et l'utilisation d'énergie abordable, fiable, équitable et durable.
- Le système énergétique sera durable aux niveaux local, régional et international.
- L'infrastructure énergétique sera renforcée pour résister aux phénomènes météorologiques extrêmes et éviter les interruptions de service.

Transport : D'ici 2050, le secteur des transports du Canada sera plus résilient en répondant aux risques et aux possibilités que présentent les changements climatiques, et en soutenant de façon fiable la circulation des personnes et des marchandises à l'intérieur des collectivités et entre elles.

Objectifs :

- Le secteur des transports permettra des systèmes de transport multimodaux qui réduiront la dépendance à des points de défaillance uniques.

- Le secteur des transports sera décarboné en fonction de ses émissions nettes. Dans la mesure du possible, les investissements dans une transition vers la carboneutralité permettront d'obtenir des avantages conjoints en matière d'adaptation.
- L'infrastructure et la planification dans le secteur des transports adopteront une approche systémique pour accroître la résilience aux changements climatiques, et réduire ou éliminer les répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les changements qui commencent lentement.
- Le secteur des transports se sera adapté aux répercussions des changements climatiques en effectuant régulièrement des évaluations des risques et de la vulnérabilité, et en mettant en œuvre des mesures d'adaptation pour accroître la résilience.
- On fera la promotion des avantages et de la durabilité du transport ferroviaire par rapport au transport routier, que ce soit pour la circulation des personnes ou des marchandises.
- Le transport intermodal se sera élargi, offrant une connectivité plus fluide et plus résiliente à la chaîne d'approvisionnement partout au pays.
- Les secteurs des transports, comme le secteur ferroviaire, collaboreront avec d'autres partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour cerner les possibilités d'adaptation et rendre compte des mesures mises en œuvre.

Tourisme : D'ici 2050, le secteur du tourisme sera résilient aux répercussions des changements climatiques parce que les voyages auront adopté de nouvelles façons d'offrir des expériences tout en réduisant ou en éliminant les risques climatiques pour l'industrie et les collectivités qui en dépendent.

Objectifs :

- L'industrie du tourisme sera consciente des risques et des possibilités potentiels pour le secteur, aura mis en place des plans d'adaptation pour modifier les pratiques afin de tenir compte des nouvelles réalités, et elle formera sa main-d'œuvre de manière à ce qu'elle puisse comprendre les risques, assurer la sécurité des touristes et réduire au minimum les répercussions sur les collectivités tributaires du tourisme.
- Les exploitants d'entreprises touristiques et les collectivités de destination s'adapteront aux divers risques et possibilités liés au climat en fonction des évaluations propres à l'industrie.

Travail et emploi : D'ici 2050, la main-d'œuvre sera résiliente parce que nous aurons appuyé une transition axée sur les travailleurs qui permettra aux travailleurs de participer activement et d'être appuyés par les programmes de travail du gouvernement, dans la transition vers des emplois verts et durables qui offriront un travail décent, sécuritaire et gratifiant.

Objectifs :

- Une économie forte et résiliente aura une main-d'œuvre prospère, diversifiée et en sécurité. Personne ne sera laissé pour compte dans la « transition équitable » des travailleurs vers un monde résilient, adaptatif et sobre en carbone. Les travailleurs seront inclus et se sentiront impliqués dans les discussions.
- Les travailleurs recevront une formation leur permettant d'acquérir un éventail de compétences qui renforceront leur résilience et leur capacité de se tourner vers de nouvelles possibilités économiques (la formation et le perfectionnement des compétences seront opportuns, souples, adaptables et liés aux besoins des travailleurs et des employeurs).

- Une transition équitable pour le Canada comprendra une économie verte qui mettra l'accent sur la protection des consommateurs ainsi que le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises.
- Les cultures de travail ne seront pas sexistes et reflèteront la composition des communautés qu'elles serviront. La ségrégation entre les sexes selon l'industrie et la profession sera chose du passé, et des mesures visant à attirer des femmes et des personnes de diverses identités de genre ainsi que des groupes sous-représentés vers les emplois actuels et futurs seront mises en œuvre.
- Des collectivités en santé seront soutenues par des emplois valorisants pour les membres de la collectivité, et les travailleurs recevront un salaire décent.
- Il existera des mesures de soutien et des investissements pour les expériences de travail et les programmes de formation dans le secteur de l'écologie et de l'adaptation afin d'attirer les jeunes adultes vers de futures possibilités d'emploi qui soutiendront le Canada et notre avenir collectif.

Commerce et chaînes d'approvisionnement : D'ici 2050, le Canada sera un chef de file en matière de résilience de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle nationale et internationale. Les chaînes d'approvisionnement canadiennes résisteront aux effets des conditions météorologiques extrêmes et des autres répercussions des changements climatiques, et les destinataires de marchandises qui traverseront les frontières canadiennes pourront compter sur leur livraison en temps opportun. Le Canada appuiera les efforts d'adaptation et d'équité entre les sexes dans les pays avec lesquels il entretiendra des liens commerciaux solides.

Objectifs :

- Les collectivités et les organisations canadiennes auront des chaînes d'approvisionnement solides et résilientes réduisant au minimum les interruptions d'approvisionnement causées par des phénomènes extrêmes.
- Détermination des leviers et des mécanismes disponibles (comme la numérisation, la transparence et la traçabilité) pour appuyer l'action concertée en vue d'accroître la résilience et l'efficacité des chaînes d'approvisionnement au Canada.

Finances et investissements : D'ici 2050, le Canada sera bien positionné pour créer une valeur nette importante à partir de la réalisation mondiale des objectifs de l'Accord de Paris avant leur cible de 2050, ce qui reflètera un virage permanent vers des pratiques profondément durables plutôt que des améliorations progressives dans l'ensemble de l'économie. Le Canada accordera la priorité aux investissements financiers dans l'adaptation afin de protéger nos actifs et nos économies à long terme.

Objectifs :

- Les coûts et les avantages associés aux risques et aux occasions liés au climat ainsi que leur résilience et leur adaptabilité relatives seront pris en compte dans les instruments financiers, y compris, sans s'y limiter, les titres de créance, les actions, leurs dérivés et les assurances. Ces prix favoriseront une meilleure prise de décisions et se traduiront par des investissements appropriés dans l'adaptation et une économie plus durable.
- Les entreprises produiront régulièrement des rapports sur la stabilité climatique et la résilience aux risques climatiques, y compris des facteurs comme le bien-être économique, la biodiversité, la santé, la qualité de vie et l'inclusion, dans le cadre de leurs rapports financiers.

- Le secteur financier évaluera le succès au moyen de mesures fondées sur la valeur qui favoriseront la durabilité plutôt que la croissance.
- Le Canada se distinguera des autres pays commerçants, et sera mieux en mesure d'attirer des investissements de capitaux grâce à des institutions et à des pratiques solides en matière d'adaptation aux changements climatiques. Les investisseurs apprécieront et récompenseront la transparence canadienne à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques, ainsi que la façon dont cette compréhension aura permis une exécution efficace des stratégies d'adaptation. La résilience du Canada se traduira par un rendement du capital investi plus élevé et plus fiable.

Assurances : D'ici 2050, les secteurs de l'assurance et de la réassurance seront des partenaires clés dans la gestion des risques climatiques et auront créé des produits d'assurance novateurs qui aideront à financer une résilience accrue. Des investissements appropriés dans la résilience et l'adaptation feront baisser les coûts d'assurance, tandis que la couverture sera élargie pour inclure davantage de phénomènes météorologiques extrêmes et liés au climat. Cela réduira les pertes non assurées et les coûts sociaux globaux, et accélérera la récupération.

Objectifs :

- L'assurance offerte aux collectivités reflétera une compréhension éclairée des risques et des possibilités liés au climat, ainsi que des mesures que les collectivités prendront pour réduire les risques ou élargir les possibilités.
 - Par exemple, les inondations de 2013 dans le sud de l'Alberta ont amené les assureurs à élargir leur couverture pour inclure les dommages causés par les inondations de surface, qui n'étaient pas disponibles auparavant au Canada. La disponibilité d'une assurance contre les inondations améliore la résilience aux changements climatiques en incitant les propriétaires à réduire leur propre exposition aux risques d'inondation et en partageant les coûts de rétablissement liés aux inondations.
 - Le gouvernement investit dans la création de forêts urbaines pour aider les villes vertes, promouvoir la cohésion sociale et réduire les impacts négatifs associés aux îlots de chaleur.
- Accroître l'équité dans le secteur de l'assurance en veillant à ce que les populations et les collectivités vulnérables aux changements climatiques soient en mesure d'accéder à des produits d'assurance appropriés et d'en avoir les moyens, et à ce que les demandes de règlement puissent être traitées rapidement après les événements climatiques. La couverture d'assurance ira de pair avec l'investissement dans la résilience des collectivités afin de réduire les risques et, par conséquent, les coûts d'assurance.